

Déclaration préalable de voyage

Si vous réservez un avion plus de 2 jours consécutifs comprenant au minimum un samedi ou dimanche, vous devez remplir ce document, et nous le faire parvenir au moment de la réservation de l'avion. Un délai de 15 jours minimum sera nécessaire pour enregistrer votre projet (sous réserve d'acceptation de votre demande par le Président de l'AéroClub des Trois Frontières ou un de ses représentants).

Commandant de bord :

Nom :

Total général des heures de vols à ce jour : heures et minutes

N° téléphone portable : + 33 ... / / / / (ex : AC3F = + 33 3 89 65 50 15)

Autre N° de téléphone pour vous joindre durant le voyage (facultatif, indiquer le préfixe international) :

+ / / / /

Aéronef :

Immatriculation : F -

Nombre de personnes à bord prévu : ... personne(s)

Dates :

Départ prévu le ... / ... / 20 inclus > Retour prévu le ... / ... / 20 inclus, soit jours.

Temps de vol total théorique : heures et minutes

Trajet théorique (souligner les escales) :

Mulhouse > > > > >

..... > > > >

Allez vous déposer un plan de vol (rayer la mention inutile) : OUI NON

Equipements particuliers, assurances complémentaires et commentaires libres :

.....
.....
.....

Extrait du règlement intérieur AC3F chapitre Voyages : Le pilote devra effectuer un minimum d'heures de vol dont la durée est fixée comme suit :

Week-end (Samedi/Dimanche) : 7 heures minimum

En semaine : 1 heure par jour en moyenne

En cas de non respect, l'AéroClub pourra demander un dédommagement au pilote.

Signature du
Commandant de bord